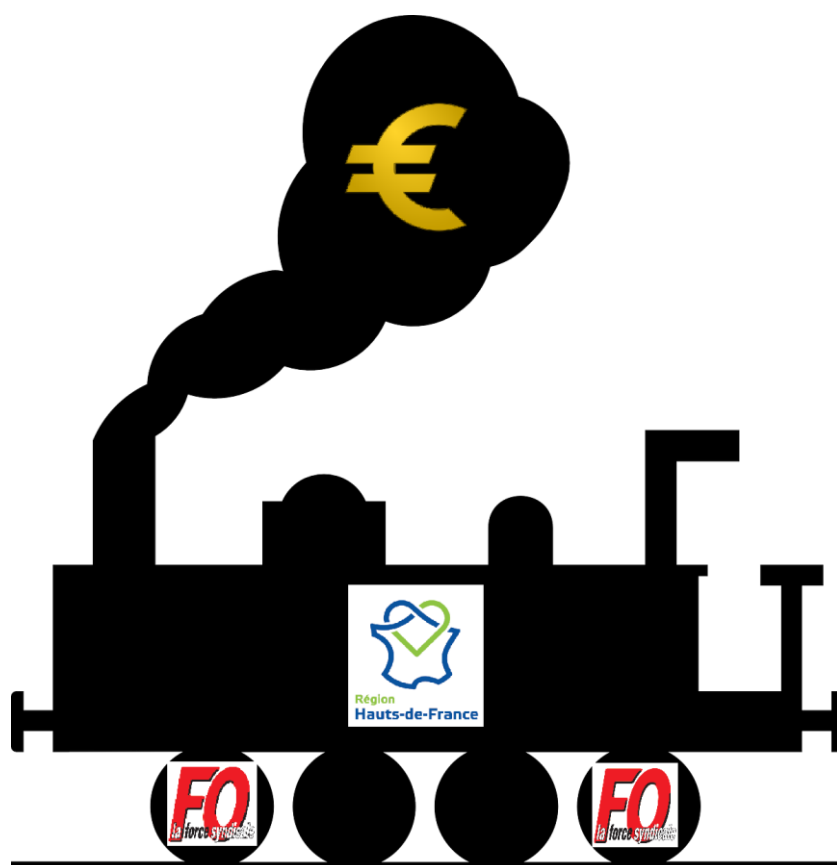




www.fohdf.fr

Pouvoir d'achat : FO dynamise l'action régionale

Déclaration préalable
au CT du 11 juillet 2022



FO dynamise la locomotive régionale

Madame la Présidente,

Concernant la hausse du point d'indice :

« Le 28 juin dernier, le Ministre en charge de la Fonction Publique annonçait une revalorisation de 3,5% pour l'indice des traitements de la fonction publique. Cette revalorisation, qui ne prend en compte que la partie de la rémunération des agent.es publics liée à leur traitement indiciaire, reste assez significativement inférieure au niveau de l'inflation observé par l'INSEE (5,5% pour l'année 2022).

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr

Site internet : www.fohdf.fr

Cette revalorisation se place dans un contexte de presque gel de la rémunération des fonctionnaires depuis plus de 10 ans. En cela, cette décision est salutaire, même si elle sera bien insuffisante à plusieurs égards. Cette revalorisation ne permettra pas de résoudre la perte d'attractivité de la fonction publique qui est due autant à la stigmatisation des agent.es publics qu'à une rémunération qui demeurera insuffisante. » DGS de la Ville des Lilas (Seine-Saint-Denis) Extrait de la gazette des communes

Au plan régional concernant le nouveau RI,

Nous rencontrons actuellement des agents qui pour certains nous font part de leurs inquiétudes au plan financier.

Cette inquiétude touche les agents de cat C, B, mais aussi de cat A.

La plupart se demandent si les augmentations proposées ne cachent pas un loup, et nous interrogent à cet effet.

Certaines évolutions sont sensibles, mais pas toutes !

Comme Mme Fouré, vous aimez assez peu rentrer dans le détail des chiffres des dossiers présentés en CT (ou autrement dit aborder la technicité), nous allons juste vous citer un exemple de revalorisation du régime indemnitaire, ...appréciée de manière très diversifiée.

Un attaché territorial nous a dernièrement soumis sa lettre de simulation de RI qui prévoit, tenez vous bien,

une augmentation mensuelle de 1, 52 € pour l'IFSE.

Et une prime annuelle CIA qui ramenée au mois est égale à 9,58€.

Soit un cumul de 11, 10€ de + par mois.

Pour le peu que sa hiérarchie trouve cet agent évidemment très satisfaisant !

Autant vous dire que cet agent ne choisira pas la formidable offre qui lui est proposée.

Pire : Cet agent n'aura donc vu aucune évolution de son RI depuis 2016.

SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr

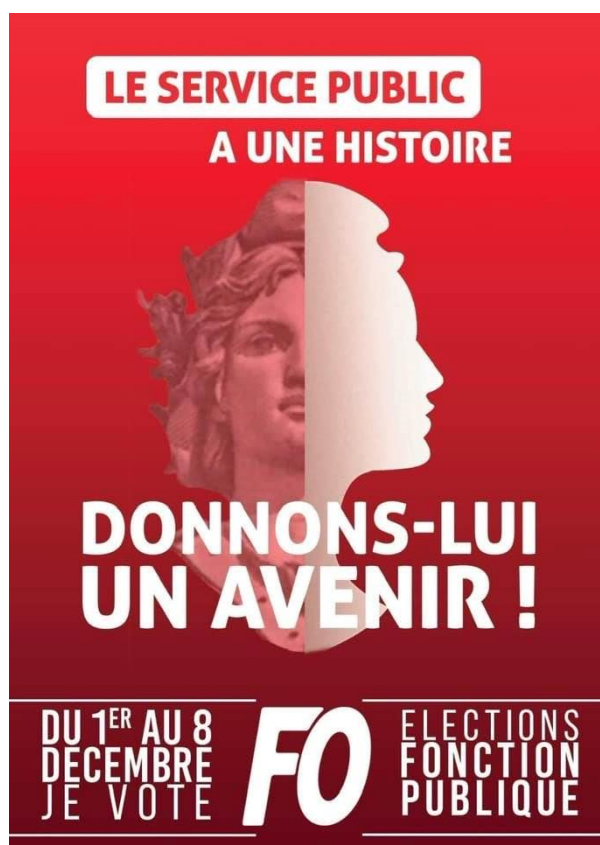
Site internet : www.fohdf.fr

*Alors, oui, que ce soit sur la base du relèvement du point d'indice (décidé nationalement), ou sur la revalorisation du RI régional (délibéré localement et bien tardivement), **FO** reste, comme les agents, sur un constat d'insuffisance.*

*Pour **FO**, il est encore temps de choisir une politique régionale volontariste et dynamique en direction des agents régionaux, et de permettre enfin d'envisager une attractivité de la collectivité régionale, qui passe inéluctablement par la rémunération des agents régionaux.*

Merci de votre attention.

*Stéphane WAVRANT
Secrétaire Général **FO**
Lionel BERAL,
Secrétaire Général Adjoint
Elus **FO***



SYNDICAT FORCE OUVRIERE

DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

151 avenue Président Hoover – 59555 Lille cedex / Tél. : 03.74.27.57.26 - fo@hautsdefrance.fr

Site internet : www.fohdf.fr